Les phrases averbales : des formes brèves pour des genres brefs ?

Florence Lefeuvre
Clesthia EA7345
Sorbonne Nouvelle

L'objet de cet article est d'examiner des formes généralement reconnues pour leur brièveté dans les grammaires, les phrases averbales. Elles ont pu en effet être régulièrement décrites comme des structures elliptiques :

> Il y a aussi ellipse du verbe dans les formules comme *Heureux qui comme Ulysse*[1]

ou bien comme des formes « réduites » :

> certains assemblages qui, tout en jouant le rôle d'une phrase, apparaissent incomplets ou réduits lorsqu'on les compare à la forme canonique : la phrase "nominale", par exemple, peut se réduire au seul groupe nominal, ou même au seul nom[2]

Certaines grammaires récentes du français continuent d'invoquer cette incomplétude (« Prédication incomplète », Wilmet, 2003, p. 542). D'autres approches ne voient pas dans ces structures des formes réduites ou elliptiques (cf. Le Goffic 1993 et Riegel et *al.*, 2009, p. 763) mais évoquent leur utilisation « dans des formes de communication écrite recherchant l'économie » (Le Goffic, 1993, p. 511 ; cf. également le terme « économie » dans Wilmet, 2003, p. 544 ou bien le segment « l'expression grammaticale se réduit » dans Riegel et *al.*, 2009, p. 764). Nous rappellerons quant à nous en quoi ces formes averbales restent complètes sur le plan syntaxique (première partie). Elles peuvent être complexes, rien ne leur interdit d'épouser des formes longues. Il n'en reste pas moins que ce sont des formes exploitées généralement dans le discours pour leur structure synthétique, dans un format bref. Notre propos sera de montrer que cette brièveté se déploie différemment selon le type de discours considéré, d'une part lorsque la phrase averbale est un élément isolé dans un texte comportant une majorité de structures verbales, dans des genres que nous considérerons comme non brefs (deuxième partie), et d'autre part lorsque la phrase averbale survient dans des genres brefs du discours (troisième partie).

1. Une forme brève autonome ?

Les phrases averbales peuvent être longues, comme le montre cet exemple construit :

(1) ***Incroyablement délicieuses****, ces langoustines que tu as pêchées le long de la côté bretonne où […]*

mais elles offrent, de par leurs caractéristiques que nous allons rappeler, une aptitude à la brièveté. Nous postulerons que la brièveté n'est pas un trait inhérent à la phrase averbale mais plutôt une exploitation de cette forme en raison de ses caractéristiques.

Présentons une rapide typologie (pour ce qui suit, cf. Lefeuvre 1999 et 2016).
L'autonomie syntaxique phrastique est acquise en présence d'un prédicat et d'une modalité d'énonciation, que ce soit l'assertion, l'interrogation, ou l'injonction, ce qui donne pour la phrase averbale (cf. Lefeuvre 1999) :

(2) ***Une belle ville****, Toulouse (Bernanos, Un crime)*

(3) ***À quand*** *le mariage ? (Musset, On ne badine pas avec l'amour)*

(4) ***À la trappe*** *les magistrats! (Jarry, Ubu Roi)*

La phrase averbale peut comporter deux termes comme ici de (1) à (4), avec un prédicat (en gras) et un support de prédication qui peut s'apparenter à un sujet syntaxique dans certains cas. Le prédicat peut prendre un sens attributif en (1, 2) ou locatif (spatial, temporel,

[1] Dubois et *al.*, 1994, p. 174.
[2] Arrivé et *al*., 1986, p. 532.

notionnel, selon Pottier (1992 : 93)) en (3, 4)). Le prédicat ou plus exactement la « tête » du groupe (cf. Le Goffic 1993 : 22), prédicative, est averbale (comme *délicieuses* en (1)) mais une subordonnée comportant un verbe peut apparaître dans l'énoncé.

Alors que le prédicat verbal « est le seul des deux termes de l'énoncé minimal affirmatif qui soit susceptible d'être affecté en cas de changement de statut : subordination, interrogation, négation » (Hagège, 1995 : 35), le prédicat averbal se reconnaît à son association avec la négation (*pas*) ou autres marqueurs de prédication, l'intensité (*très, quel*), l'aspectualité (*jamais*) :

(5) ***jamais*** *chez elle Caroline (Ernaux, La Femme gelée)*

(6) ***Pas*** *mauvais, ces petits gâteaux (Reza, Trois versions de la vie)*

(7) ***Très*** *lumineux le programme (Ernaux, La Femme gelée)*

(8) Et mes voyageurs, ***quelles*** *braves gens ! (Daudet, Tartarin de Tarascon)*

Le support de prédication (*Toulouse* (2)), peut s'apparenter à un sujet syntaxique dans certaines conditions (accord obligatoire entre le support et le prédicat, ordre contraint, non omissibilité du sujet), comme dans cet affichage numérique qui apparaît sur certaines imprimantes lorsque l'impression d'un document se trouve annulée :

(9) Impression annulée

*(9a) *Impression annulé*

*(9b) *Annulée impression*

*(9c) *Annulée*

Dans un deuxième type de phrases averbales, le support de prédication est déduit du contexte ou de la situation de communication (autonomie syntaxique mais non contextuelle), dans un sens attributif ou locatif :

(2a) Une belle ville !

(10) ***Très bon****, très bon, et très neuf comme saveur (Maupassant, Pierre et Jean)*

(4a) À la trappe !

(11) Allez! ***Debout !*** *Vite ! (Carrière, L'aide-mémoire)*

Un troisième type de phrases averbales se dessine avec les prédicats d'existence, assuré alors par un groupe nominal (ou un pronom) dont il s'agit d'asserter l'existence du référent :

(12) En haut de l'escalier, une porte. (Delle Sibleyras, Un petit jeu sans conséquence)

(13) Au voisinage de la porte, des étalages de fleurs pauvres et des boutiques de marbriers. (Camus, Le premier Homme)

Un localisateur figure souvent en première position (*en haut de l'escalier, au voisinage de la porte*).

Dans un quatrième type de phrases averbales, les prédicats situationnels assertent une situation (au sens de Lefeuvre et Nicolas 2004), un état, une activité, un accomplissement ou un achèvement selon la typologie de Vendler 1957 (1967) :

(14) Les soporifiques perturbent mon écriture. Rentrés à Paris lundi soir. Temps pas trop chaud. ***Lecture du CAPITAL****. (Manchette, Journal)*

3

Enfin, il existe des phrases averbales elliptiques, pour lesquels le contexte est nécessaire pour reconstruire sémantiquement le prédicat (autonomie syntaxique mais ni contextuelle ni sémantique). C'est le cas notamment des questions réponses :

(15) Schutz : Il est mort.

Pierre : Quand ?

Schutz : Hier soir. (Fenwick, Les Palmes de M. Schutz)

La phrase averbale se distingue par la possibilité qu'elle a de s'appuyer sur le contexte ou la situation de communication, ce qui lui permet de ne pas exprimer tous les actants impliqués dans le procès, alors que la phrase verbale assertive exige, outre le verbe conjugué, l'expression du sujet.

L'expression des actants, dans la phrase averbale, est souvent réduite. C'est le cas des exemples (2a), (4a), (10) et (11). C'est également le cas des phrases averbales situationnelles où peut n'être mentionné que l'argument correspondant au COD dans une phrase verbale (*Le Capital* en (14)). Dans les structures basées sur un participe passé (exemple (9)), fréquentes lorsque l'espace est restreint pour l'expression, « le premier argument » qui correspond au complément d'agent, « occupe une position syntaxiquement facultative » (Jalenques 2016), tout comme pour les phrases passives. Il est généralement absent :

(9d) Impression annulée par la secrétaire.

L'emploi d'une nominalisation (*impression* en (9)) permet d'éviter une structure plus complexe, comme celle d'une structure de phrase du type :

« Le fait que l'imprimante imprime le fichier est annulé ».

Dans certains cas, les déterminants sont omis, comme en (9) et (14).

Ce fonctionnement, qui s'appuie, par rapport aux phrases verbales, davantage sur le contexte ou la situation de communication, explique que ces formes peuvent être exploitées pour leur aspect économique, et paraître pour cette raison brèves. Voyons à présent si cette caractéristique d'économie implique des emplois particuliers dans différents genres de discours. Nous examinerons en premier lieu les genres non brefs et en second lieu les genres brefs, pour voir s'il existe une combinaison particulière entre la forme grammaticale et le genre de discours.

2. Une forme brève dans des genres non brefs

Nous appelons ici « genres non brefs » des genres qui ne sont pas délimités par une contrainte restreignant drastiquement leur étendue. Nous y incluons les genres qui peuvent recevoir des consignes limitant leur étendue, comme par exemple les articles de presse, dans la mesure où la prose peut s'y déployer suffisamment pour traiter d'un sujet donné. Cette définition est donc relative. Une de leurs caractéristiques est que la structure majoritaire est la phrase verbale.

La phrase averbale, lorsqu'elle apparaît dans un discours dominé par les phrases à verbe conjugué, utilisée à l'oral (interaction, enquêtes, conférences) ou à l'écrit (articles de journaux, romans, pièce de théâtre, journaux intimes), se déploie dans les textes où selon le

type de discours l'une ou l'autre de ses caractéristiques est exploitée. Nous avons repéré trois éléments déterminants pour expliquer son utilisation dans tel ou tel genre discursif.

2.1. La situation de communication ou le contexte comme apport à la phrase averbale

Une des exploitations possibles de la phrase averbale se trouve dans les genres de discours qui présentent une situation de communication suffisamment explicite pour qu'il ne soit pas utile de tout préciser. C'est notamment le cas lorsque le locuteur écrit pour soi, comme dans les journaux intimes :

(16) Matinée libre (Beauvoir (de), Journal de guerre, 20 octobre 1939)

(17) Levée dès 8h. du matin — à 8h. ½ au fond du « Dôme », dans la pénombre avec un café et des journaux. (Beauvoir (de), Journal de guerre, 8 novembre 1939)

La dimension d'écriture pour soi (« writing for oneself », dans Cislaru et Lefeuvre 2015 : 77) paraît déterminante, puisqu'un autre genre de discours peut entraîner des choix différents. Ainsi dans des lettres écrites à Sartre, Beauvoir emploie préférentiellement des phrases verbales pour relater le même type d'événements :

(18) heureusement j'ai un petit temps ce matin (Beauvoir (de), Lettres à Sartre, 20 octobre 1939)

(19) Je me suis levée à 8 h. bien juste et à 8h. ½ j'étais au fond du « Dôme » (Beauvoir (de), Lettres à Sartre, 8 novembre 1939)

Les SMS offrent également la possibilité au locuteur de s'appuyer sur la situation de communication afin de ne pas tout écrire. Le prédicat peut ainsi renvoyer au locuteur sans qu'il soit nécessaire de mentionner ce dernier :

(20) ***Arrivé*** *entier ;-) . Merci encore pour cette superbe journée avec toi! Et encore* ***désolé*** *de ne pas avoir su me montrer à la hauteur de tout l'amour et la tendresse que j'ai pour toi et que tu mérites NNNNx de recevoir... (Swiss SMS Corpus, ID 13683 ; Stark & al. 2009-2014, https://sms.linguistik.uzh.ch/bin/view/Main/WebHome)*

2.2. La phrase averbale comme mise en exergue

Lorsque la phrase averbale survient dans un discours où les structures verbales sont dominantes, son apparition peut sonner comme une rupture (cf. Delorme 2004) destinée à mettre en évidence un fait singulier. C'est le cas de cet exemple où l'on suit l'attente du personnage qui pense en vain trouver une information le concernant dans un journal :

(21) Il se précipita, le déplia après avoir jeté les trois sous, et parcourut les titres de la première page. Rien. (Maupassant, Bel-Ami, p. 71)

L'absence est mise en exergue par la forme choisie par l'écrivain, un prédicat averbal de type existentiel (*rien*).

Cette structure syntaxique renferme en elle-même une possibilité de concentrer l'essentiel du discours, ce qui peut expliquer son emploi régulier dans les pièces de théâtre, dans des dialogues où on assiste à une espèce d'accélération notamment dans les questions réponses

5

(cf. « La concentration des effets » étudiée dans Larthomas 1995 : 278-294), aux antipodes des interactions à l'oral spontané, qui privilégient plutôt des formes de « décondensation » (cf. Morel et Danon-Boileau 1998 : 21) :

(22) Schutz : Oh ! mon Dieu, Binet !
Pierre : Quoi Binet ? Votre ami Binet ?
Schutz : Il est mort.
Pierre : Quand ?
Schutz : Hier soir.
Pierre : Où ?
Schutz : Dans mes bras.
Pierre : Comment ?
Schutz : En sortant du restaurant. (Fenwick, Les Palmes de M. Schutz)

Les réponses, dans ce dialogue, se focalisent dans certains cas sur un élément noyau (*hier soir, dans mes bras, en sortant du restaurant*) qui correspond à une phrase averbale autonome syntaxiquement mais non sémantiquement ni contextuellement (cf. le point 1).

2.3. La phrase averbale méta-discursive

Dans un environnement discursif construit pour l'essentiel par des phrases verbales, la phrase averbale peut apparaître comme un organisateur du discours. Elle permet à l'énonciateur de signifier l'architecture de son discours, en indiquant les différentes étapes, ou d'isoler un événement qui présente une singularité ou une gravité particulière. Le discours de la presse est particulièrement friand de ce type d'énoncés :

(23) Sa réussite, il dit qu'il la doit au système scolaire, « très cadré » : « Après l'école, tu as le choix entre trois voies. Quel que soit le diplôme, t'es sûr de réussir. Et l'apprentissage est beaucoup plus valorisé qu'en France. » ***Conséquence directe ou non****, la Suisse affiche 7% de chômage chez les jeunes, le taux le plus faible de l'Union européenne. (Le Nouvel Observateur, 8-14 octobre 2015)*

(24) ***Plus grave****, des associations fondamentalistes occupent le créneau du soutien scolaire laissé trop souvent vacant les mouvements d'éducation populaire. (Le Nouvel Observateur, 7-13 décembre 2017)*

Le premier énoncé averbal *conséquence directe ou non* marque une étape argumentative tandis que le second, *plus grave*, présente une gradation par rapport au discours précédent et met en exergue ce qui suit.

Dans le discours oral, la phrase averbale peut apparaître sous la forme de commentaires (*une horreur* en (25)), destinés par exemple à traduire l'émotion du locuteur :

(25) spk2 : les jeudis parce que moi j'ai je j'ai connu encore les jeudis + euh les jeudis et souvent le dimanche alors euh + + euh c'était bleu marine et bleu les scouts et bleu marine et blanc l'école ***une horreur*** *je suppor- (CFPP2000, 14-01; cf. Branca et al. 2012)*

6

Ce qui apparaît ainsi c'est que cette forme brève est exploitée de différentes façons dans les discours renfermant une majorité de structures verbales. Voyons à présent ce qu'il en est dans les genres brefs : favorisent-ils l'émergence de formes averbales brèves ?

3. Une forme brève dans un genre bref

Les genres brefs se reconnaissent à différents types de contraintes qui pèsent sur eux : contraintes spatiales, temporelles notamment (cf. Behr et Lefeuvre 2019a (7-10) et 2019b). Tout genre bref n'implique pas forcément la présence de phrases averbales. Cela dit, l'affinité entre formes averbales et genres brefs se perçoit immédiatement lorsqu'on parcourt des genres aussi variés que les didascalies théâtrales, les titres de presse, les affichages divers qui s'offrent à notre regard dans l'espace public : la forme brève averbale, même si elle n'est pas toujours la plus employée par rapport à la phrase brève verbale, est récurrente. Nous étudierons ici trois cas de figure selon que la phrase averbale porte l'information principale, dans un cadre restreint, ou bien selon qu'elle apparaît comme apport ou support d'un texte.

3.1. Contraintes spatiales et temporelles : les affichages numériques dans l'espace public

Dans l'espace public, divers panneaux d'affichage numérique sont destinés à délivrer des informations. Deux contraintes sont perceptibles : une contrainte spatiale, les panneaux offrant un rectangle où peuvent se lire les informations ; une contrainte temporelle, les informations se succédant les unes aux autres. Des panneaux rectangulaires de ce type fleurissent maintenant dans les villes, offrant une multitude d'affiches numériques se substituant les unes aux autres avec des informations diverses. C'est le cas des informations données par la ville de Paris :

(26) PARIS
Recrutement § de directeurs § de magasin pour § super/hypermarché § Vendredi 23 Nov. § 9h30 §
Renseignements § et inscriptions § sur : emploi.paris.fr (photo prise le 20 novembre 2018, dans Paris 13e)
(27) CENTENAIRE DE *§ l'Armistice §*
Des images § exceptionnelles de § la vie quotidienne § des Parisiennes et § Parisiens pendant la § Grande Guerre dans § notre grand format § sur paris.fr §
11.11.1918 . 11.11.2018 (photo prise le 20 novembre 2018, dans Paris 13e)

Dans l'exemple (26), une nominalisation (*recrutement*), qui constitue le prédicat de cette phrase, annonce un événement à venir pour le vendredi 23 novembre. Dans le deuxième exemple, un prédicat existentiel (*Des images exceptionnelles de la vie quotidienne des Parisiennes et Parisiens pendant la Grande Guerre*) est asserté à l'aide du cadre thématique *centenaire de l'armistice* et du cadre locatif *dans notre grand format sur paris.fr*. Les retours à la ligne sont très nombreux, en raison de l'étroitesse du support. Nous les matérialisons à l'aide du signe §. Des lignes horizontales permettent d'ordonner les informations. Ainsi sous le segment *l'Armistice* apparaît une ligne horizontale qui sépare le thème annoncé de

l'information principale et la deuxième ligne qui survient sous *sur paris.fr* dresse une frontière entre cette information principale et deux dates qui explicitent de quel centenaire il s'agit.

Il existe ici une vraie corrélation entre un genre imposant une contrainte spatio-temporelle forte et une forme brève, la phrase averbale. Il nous semble malgré tout qu'une autre raison peut expliquer ici l'emploi des phrases averbales : celles-ci permettent d'avancer un prédicat qui concentre l'information principale délivrée et qui donc la met en avant : *recrutement, images exceptionnelles*, alors que les formes verbales *on recrute, les super/hypermarchés recrutent / des directeurs de magasin sont recrutés* dilueraient l'information principale de l'événement même du recrutement.

3.2. Contraintes ou moules énonciatifs : les avant-textes

Un deuxième genre dans lequel s'inscrivent régulièrement des structures averbales correspond aux écrits précédant les textes achevés : ces écrits engendrent un type d'écriture que l'on pourrait qualifier avec R. Mahrer et Valentine Nicollier Saraillon (2015) d'une « écriture à l'économie ». C'est le cas des genres discursifs qui délivrent des « avant-textes » précédant certains textes, comme les « plans pré-rédactionnels » :

(28) Visite de la grand'mère à sa petite fille (RC, f°1, l. 10)

(29) devenue douce docile prête à tout et belle (H, l. 20) (ex. Rudolf Mahrer et Valentine Nicollier Saraillon 2015 : 228)

Plutôt que de contraintes, nous pouvons parler de « moule » (Maingueneau 2000 : 35) énonciatif, voire générique, qui favorise tel ou tel type de syntaxe. Le premier exemple peut se comprendre comme une phrase averbale situationnelle et la deuxième comme des phrases attributives à support implicite.

On trouve le même type d'écriture dans les brouillons, par exemple les brouillons sur les enfants en danger (cf. Cislaru 2015), ici dans un exemple qui présente une phrase situationnelle :

(30) Depuis le 17. 06. 09: interruption des séances de psychomotricité (ex tiré de Cislaru et Lefeuvre 2015 : 65)

Ils sont réécrits au fur et à mesure de l'évolution de la situation de l'enfant et sont destinés à être lus par des juges et des personnes de l'administration. A un stade ultérieur d'écriture, les phrases averbales disparaissent au profit de phrases verbales :

(31) Depuis le 17 juin 2009, les séances de psychomotricité ont été interrompues. (ex tiré de Cislaru et Lefeuvre 2015 : 68)

Ces avant-textes ont une autre caractéristique. Ils correspondent à une écriture pour soi qui peut engendrer des formulations qui ne sont compréhensibles que pour le rédacteur :

(32) Appel téléphonique, départ et retour du dimanche (ex. tiré de Cislaru et Lefeuvre 2015 :19)

Cet exemple évolue en phrase verbale dans la version finale, destinée à des tiers :

(33) Les départs en famille et les retours sur le groupe sont généralement chaleureux. (ex. tiré de Cislaru et Lefeuvre 2015 : 69)

Cette évolution rappelle ce que nous avons vu plus haut, à savoir que l'écriture pour soi peut impliquer l'utilisation de phrases averbales alors que l'écriture à l'autre peut favoriser le recours aux phrases verbales. Nous avons donc plusieurs critères qui se superposent : ici un avant-texte qui est également un texte écrit pour soi.

3.3. Contraintes ou moules énonciatifs : les paratextes

Nous pouvons regrouper sous le terme de « paratexte » « l'ensemble des textes, généralement brefs, qui accompagnent le texte » (cf. Dubois et *al*., 1994 : 344), d'après Genette 1982. Certains des textes qui font partie des paratextes recourent au moins régulièrement aux phrases averbales. Nous prendrons un exemple tiré de la presse et un exemple tiré de la littérature.

L'exemple des titres de journaux montre que la proportion des phrases averbales est plus importante dans les titres que dans les articles eux-mêmes, dominés par la syntaxe verbale. Ainsi dans le Monde du 12 octobre 2018, sur les 49 titres répertoriés (sans les sous-titres), 26 sont averbaux et 23 sont verbaux :

(34) Le président d'Engie nommé à la tête du conseil d'administration (Le Monde, 12 octobre 2018)

(35) Nouvel espoir pour les victimes des prothèses mammaires PIP (Le Monde, 12 octobre 2018)

Dans un précédent comptage (cf. Lefeuvre 2019a), sur les 72 titres répertoriés, nous avions comptabilisé 37 titres averbaux et 35 titres verbaux. Les titres averbaux peuvent approcher les 50 %.

L'étude des didascalies montre également une possibilité, variable selon les auteurs, de recourir à des phrases averbales (cf. Lefeuvre 2018). C'est notamment le cas du dramaturge Georges Feydeau ; dans les didascalies de ses pièces se côtoient deux sortes de phrases averbales, les phrases averbales existentielles, assertant l'existence d'un objet et correspondant aux « didascalies spatio-temporelles » dans Petitjean (2012) :

(36) A droite de la scène, une table-bureau placée perpendiculairement à la rampe. (Feydeau, La Dame de chez Maxim)

et les phrases averbales situationnelles qui assertent une situation (au sens de Lefeuvre et Nicolas 2004) et qui correspondent aux « didascalies gestuelles » de Petitjean :

(37) Poursuite autour de la table en va-et-vient (Feydeau, Un Fil à la patte)

(38) Sortie de Finette (Feydeau, La Lycéenne)

Dans les pièces de théâtre de Sébastien Thiéry (f fin XX^{ème} - début XXI^{ème} siècle), en revanche, les didascalies comprennent des phrases essentiellement basés sur un verbe, même s'il est possible de trouver des didascalies averbales :

(39) Un temps (Thiéry, Cochons d'Inde)

(40) Bruit de la serrure qui se débloque (Thiéry, Cochons d'Inde)

9

Ainsi le choix d'un genre de discours peut favoriser l'emploi de la phrase averbale sans l'impliquer forcément.

Conclusion

La phrase averbale peut être vue comme une forme économique, ce qui engendre le plus souvent une forme brève (recours au contexte ou à la situation de communication, absence de déterminant, de certains arguments). Cela dit elle peut épouser des formes longues. La brièveté ne constitue pas un trait qui lui est inhérent. Qu'implique cette structure par rapport aux genres de discours où on la rencontre le plus souvent ? Elle peut survenir dans des genres non brefs par son aptitude à s'appuyer sur le contexte ou la situation de communication (journaux intimes, SMS), par sa possibilité de mettre en exergue une information, ou au contraire de jouer un rôle méta-discursif. Ou bien elle peut apparaître dans des genres brefs imposant une contrainte spatiale ou temporelle forte (telle que les affichages numériques dans l'espace public), ou imposant un moule énonciatif comme dans les avant-textes ou les paratextes.

Bibliographie

Arrivé Michel, Gadet Françoise, Galmiche Michel, 1986, *La Grammaire d'Aujourd'hui*. Paris : Flammarion.

Behr Irmtraud & Lefeuvre Florence (eds), 2019a, *Le genre bref, Des contraintes grammaticales, lexicales et énonciatives à une exploitation ludique et esthétique*. Francke et Timme.

Behr Irmtraud & Lefeuvre Florence (eds), 2019b, *Approche grammaticale et énonciative des genres de discours brefs*, *Faits de Langues*, n° 49, 2 (Dossier thématique, p. 9-80), Leiden/Leyde, NL: Brill (brill.com/abstract/journals/fdl/49/2/fdl.49.issue-2.xml).

Branca-Rosoff Sonia, Fleury Serge, Lefeuvre Florence, Pires Mat, 2012. "Discours sur la ville. Présentation du Corpus de français parlé parisien des années 2000 (CFPP2000)". cfpp2000.univ-paris3.fr/Corpus.html

Cislaru Georgeta (ed.), 2015, *Writing(s) at the crossroads: the process-product interface,* Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

Cislaru Georgeta & Lefeuvre, Florence, 2015, "The instrumental use of verbless sentences in writing and rewriting: a longitudinal and genre-contrasted point of view", *Writing(s) at the crossroads: the process-product interface,* Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 57-80.

Delorme Benjamin, 2004, "Prédication averbale et rupture de repérages", La phrase averbale : délimitation et caractéristiques (Lefeuvre ed.), *Verbum*, XXVI, 4, 343-353.

Dubois, Jean et *al*., 1994, *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage,* Paris : Larousse.

Genette Gérard, 1982, *Palimpsestes : La littérature au second degré*. Paris : Seuil, coll. « Points Essais », 10-11.

Jalenques Pierre, 2015, "Le passif en français et les lacunes distributionnelles des verbes". *Corela* [En ligne], mis en ligne le 13-1 | 2015, (URL : http://corela.revues.org/4015).

Larthomas Pierre, 1995, *Le Langage dramatique,* Paris : PUF.

Lefeuvre Florence & Nicolas David, 2004, “La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique / atélique”, *Revue de sémantique et pragmatique*. 14, 101-119 https://halshs-archives-ouvertes.fr/halshs-00138090

Lefeuvre Florence, 1999, *La phrase averbale en français*, Paris : L’Harmattan.

Lefeuvre Florence, 2016, “Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive”, La phrase autonome. Théorie et manifestations, (Anscombre J.-C., B. Darbord, A. Oddo, C. Garcia de Lucas eds), Bruxelles, Peter Lang, collection Gramm-R, p. 73-87.

Lefeuvre Florence, 2018. “Les structures averbales dans les didascalies dramaturgiques”, actes du colloque, *Le genre bref : son discours, sa grammaire, son énonciation* (F. Dhorne ed.), 9-26. http://www.cl.aoyama.ac.jp/french/2018/conference/actes-colloque-genre-bref.pdf

Lefeuvre Florence, 2019, “Genres de discours et structures averbales”, *Faits de Langues* (Behr et Lefeuvre eds), n° 49, 2, p. 56-68.

Le Goffic Pierre, 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette Education.

Mahrer Rudolf & Nicollier Saraillon Valentine, 2015, “Les brouillons font-ils texte ? Le cas des plans pré-rédactionnels de C.F. Ramuz”, *Faire texte: frontières textuelles et opérations de textualisation* (Adam J.-M. ed.). PU Franche-Comté, 195-275.

Maingueneau Dominique, 2000, “Linguistique et littérature : le tournant discursif”, *Prospettive della francesistica nel nuovo assetto della didattica universitaria* (Gabriella Fabbricino éd.), Società Unversitaria per gli Studi di Lingua et Letteratura Francese, Atti del Convegno Internazionale di Napoli-Pozzuoli, 25-38.

Morel Mary-Annick et Danon-Boileau Laurent 1998, *Grammaire de l’intonation. L’exemple du français*, Paris : Ophrys.

Petitjean André, 2012, *Etude linguistique des didascalies*. Paris : Lambert-Lucas.

Pottier Bernard 1992, *Théorie et Analyse en linguistique*. Poitiers : Hachette.

Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul, René, 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF (Quadrige Manuels).

Stark Elisabeth, Ruef Beni, Ueberwasser Simone, 2009-2014. *Swiss SMS Corpus*. Université de Zurich, https://sms.linguistik.uzh.ch.

Vendler Zeno, 1957, *Verbs and times*, Repris dans Vendler, Z. (1967) *Linguistics and philosophy*. Ithace : Cornell University Press.

Wilmet Marc, 2003 (3e édition), *Grammaire critique du français*. Bruxelles, Duculot.